

2008
2011

Bilans à mi-mandat 2ème partie

Dans la lettre de juin, nous avons consacré un premier volet aux bilans à mi-mandat de 4 de nos élu-e-s parmi les 10 que compte le groupe : **Pascale CHIRON** (adjointe à l'énergie), **Pierre-Yves LE BRUN** (conseiller municipal aux cultures émergentes), **Florence FEVRIER** (conseillère municipale aux jardins familiaux) et **Dominique TRICHET-ALLAIRE** (conseillère municipale aux droits des femmes).

Pour les consulter, il suffit de vous rendre à cette adresse :

<http://blog.elusvertsdenantes.org/>

Sommaire de la lettre...

- Page 1 : Edito
- Page 2 : Emmanuel GACHET
- Page 3 : Jean-Philippe MAGNEN
- Page 4 : Raphaël ROMI
- Page 5 : Catherine CHOQUET
- Page 6 : Aïcha BASSAL
- Page 7 : Ronan DANTEC
- Page 8 : Invitation exclusive !

EDITO

Depuis 3 ans, 10 élus écologistes siègent dans la majorité du conseil municipal de Nantes et co-animent les politiques publiques de la ville. Le poids électoral d'Europe Ecologie - Les Verts a rendu cela possible. Les récentes élections cantonales ont confirmé l'implantation locale de l'écologie politique. A Nantes comme en Loire-Atlantique, les citoyens nous font confiance pour exercer des responsabilités importantes.

Nous mesurons aujourd'hui les limites du modèle productiviste sur lequel nous reposons. Il engendre tout à la fois l'augmentation des inégalités et des précarités sociales et environnementales, l'effondrement de la biodiversité et la destruction des ressources naturelles. A cela s'ajoute une crise financière qui ébranle et menace l'ensemble de l'économie mondiale. Ce constat sans appel, réclame une pensée politique innovante qui remet l'être humain et la nature au centre d'un nouveau projet politique.

Les prochaines échéances électorales vont être pour nous l'occasion d'affirmer notre projet basé sur une mutation profonde de notre société : la sortie du nucléaire en 20 ans et la transition énergétique vers du 100% renouvelable, une conversion de notre économie vers une économie écologique et solidaire pour créer des centaines de milliers d'emplois durables et non délocalisables, un plan d'investissement massif pour la réhabilitation thermique des logements, le soutien à une agriculture locale, biologique et paysanne, un accès universel aux besoins fondamentaux de chacun : eau, logement, énergie, santé, éducation, culture...

Pour permettre de concrétiser cette mutation profonde que nous appelons de nos vœux, nous devons réorienter certains investissements lourds pour les finances publiques.

A la ville de Nantes, nous inscrivons notre action dans ce grand projet commun. Nous mettons en œuvre une approche soucieuse de la qualité de vie des habitants et de la participation la plus large possible à la vie locale pour associer les citoyens à la construction d'une ville durable et solidaire, en un mot pour bâtir une ville à échelle humaine.

Ce second acte de notre bilan à mi-mandat est une invitation à l'échange : vous pourrez, en le lisant, mesurer notre action sur le terrain et venir en débattre avec nous :

le jeudi 24 novembre, à partir de 20 heures
à la Maison des Syndicats

Emmanuel GACHET et Pascale CHIRON
Co-présidents du groupe des élu-e-s EELV de la ville de Nantes

Retrouvez toute l'actu de vos élu-e-s à la ville de Nantes sur leur blog :

<http://blog.elusvertsdenantes.org/>

Groupe des élu-e-s Europe Ecologie-Les Verts
2, rue de l'Hôtel de Ville - 44094 Nantes cedex 1

Contacts :

Yves Choquet (attaché d'élus) - 02.40.41.58.82 - yves.choquet@mairie-nantes.fr
Ludovic Dronet (attaché d'élus) - 02.40.41.63.76 - ludovic.dronet@mairie-nantes.fr



Emmanuel GACHET

Conseiller municipal à la Commande Publique Durable et au Commerce Équitable
Elu du quartier Saint-Donatien / Malakoff

La délégation au commerce équitable a été créée en 2004 lors du premier mandat de Jean-Philippe Magnen et s'est élargie à la commande publique durable lors de mon élection en 2008 en tant que conseiller municipal. La commande publique représente 25% du budget de la ville de Nantes (soit 110 millions d'€). En termes de volume financier, orienter les achats publics vers des filières, locales, bio et équitables représente un enjeu fort pour le développement et la pérennisation de filières économiques alternatives.

Ma délégation se développe autour de deux axes :

D'un côté, la collectivité par ses achats a un effet de levier sur la promotion d'éco-filières à travers ses appels d'offres. La commande publique se doit d'être enrichie de critères environnementaux (l'impact environnemental d'un produit ou d'un bâtiment, le cycle de vie d'un produit) et sociaux (les clauses sociales d'insertion pour les chantiers publics, les conditions de travail et de rémunération des paysans des pays du Sud).

D'un autre côté, la ville de Nantes doit jouer un rôle de promoteur du commerce équitable en faisant sa promotion auprès des citoyens et des secteurs économiques pour développer un achat plus responsable.

Une ville vertueuse dans ses achats

Un des enjeux de ma délégation depuis 3 ans est de structurer la politique d'achats de la ville et de changer d'échelle en systématisant la démarche d'achats durables. En mars 2011, le volume des achats de produits bio, locaux ou équitables représentait 9% en valeur du budget de la restauration scolaire avec 8 produits différents contre 4 en 2008. Le périmètre de la restauration (12000 repas par jour) a été étendu aux crèches municipales avec l'introduction de bananes bio équitables, du lait et des carottes.

En ce qui concerne l'achat des textiles, 100% des T-shirts des agents du service des sports sont en coton équitable (soit 5% du budget textile) et de nouveaux marchés sont à l'étude (services des espaces verts, maintenance et éducation).

Enfin, la promotion de l'utilisation du bois dans la construction: en 2011, 75% du bois massif acheté par la ville et 28% des bois dérivés étaient éco-certifiés.

L'animation du territoire

De nombreuses actions ont été initiées pour donner plus de visibilité au commerce équitable auprès de nos concitoyens et des entreprises, publiques ou privées.

En 2009 :

→ Première édition du Village Équitable à l'occasion de la Foie des Plantes

→ Journée de rencontres entre acheteurs publics et privés sur les achats durables

→ Adhésion de la Ville de Nantes à la campagne Territoire du Commerce Équitable

En 2010 :

→ Lancement du Comité d'Orientation de la Consommation Responsable et des Achats Durables dont le but est de créer des synergies entre acteurs locaux sur les questions relatives au commerce équitable, à l'agriculture bio, aux circuits courts et à l'agriculture paysanne.

→ 1ère édition de l'Autre Marché de Noël.

Le soutien aux filières économiques alternatives

Je représente la Ville de Nantes au Conseil d'administration du Réseau Grand Ouest de la commande publique et du développement durable. J'assume le poste de secrétaire du bureau depuis octobre 2008.

En 2009 j'ai piloté le Groupe de Travail Bois de construction et en 2011, co-organisé la première édition du Salon de la Commande Publique Responsable qui s'est tenu à Nantes à la cité des congrès.



Mes objectifs pour la deuxième moitié de mandat

→ Porter la part des denrées bio équitables et locales à 20% des achats de la restauration scolaire.

→ Porter la part du bois éco-certifié brut à 100% et celle du bois dérivé éco-certifié à 50%.

→ Elaborer des critères pour les achats durables du bâti (choix de matériaux écologiques et/ou durables et sains).

→ Avoir 2/3 des appels d'offre avec des critères environnementaux ou sociaux.

→ 2013: Organisation de la 2ème édition du Salon de la Commande Publique Responsable pour donner plus d'échos à cette question alors que Nantes sera la capitale verte européenne.

Jean-Philippe MAGNEN

Conseiller municipal à l'économie sociale et solidaire

Elu du quartier Dervallières / Zola

L'économie sociale et solidaire, c'est plus de 34 000 emplois sur Nantes Métropole, dans la santé, le tourisme, l'insertion, la culture, le logement mais aussi les assurances et la banque. C'est une économie de proximité qui touche tous les domaines et participe au développement du territoire. Depuis que je suis en charge de cette délégation et avec le groupe des élus EELV de Nantes, nous soutenons cette économie parce qu'elle crée des emplois durables et non délocalisables, du développement humain et renforce le lien social. L'économie sociale et solidaire est porteuse de nombreuses expérimentations qui montrent qu'il est possible de faire autrement, de manière viable sur le plan économique, tout en respectant l'homme et l'environnement.

« Une économie du lien pas que de biens »

Les dynamiques de territoires que j'ai accompagnées en lien avec les Ecosolies, mais aussi avec les acteurs de quartier ont permis de faire émerger des initiatives qui participent à l'innovation et à l'interaction avec les politiques publiques. La plus value essentielle de cette démarche a été et est encore la co-construction réelle et souhaitée à toutes les étapes de l'élaboration des projets. Avec un budget annuel de 140 000€, plus de 50 actions ont été réalisées pour assurer le développement et la pérennité d'activités.

Des dispositifs structurants ont permis la création de 96 emplois-tremplins et d'accompagner le développement de SCOP et de coopératives (Bati-créateurs, Ouvre-boîte 44...) avec une attention particulière aux entreprises en difficulté.

Dès 2007, nous avons soutenu, par ailleurs, des initiatives telles que *A l'abordage*, *le café des enfants*, *Chez nous*, *Style Alpaga*, *L'îlot familles*...

Aujourd'hui, se crée une dynamique structurante autour de 7 lieux collectifs de proximité. Objectif: favoriser l'initiative économique solidaire dans les quartiers, à proximité des habitants.

L'articulation entre ancrage territorial et dimension internationale :

Mon implication s'est faite également dans des réseaux de collectivités : je suis vice-président du Réseau des Territoires pour l'Économie Solidaire et membre du Réseau Européen des Villes et Régions de l'Économie Sociale. Le but étant de se nourrir des expériences des uns et des autres et de construire des partenariats.

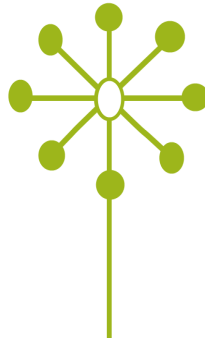


Mes objectifs pour la deuxième moitié de mandat

→ Elaborez un 3ème plan triennal de soutien à l'ESS (2012-2014)

→ Soutenir la création du pôle d'innovation et de co-développement de l'économie sociale et solidaire : 2ème acte fondateur de l'ESS confirmant l'ambition de Nantes et la notre, écologistes, de constituer un lieu qui irriguera l'ensemble du territoire. Le futur site se situera sur l'île de Nantes. Sont prévus 20 structures (associations et SCOP), 20 créateurs dans la pépinière et 120 personnes en permanence sur le site.

→ Construire une charte des progrès de référence aux structures qui comprendra notamment des objectifs concernant la production de services ou d'activités d'utilité sociale.



Raphaël ROMI

Conseiller municipal à la coopération décentralisée

Elu du quartier Hauts-Pavés / St Felix

Cette nouvelle délégation a été créée en 2008 pour assurer le suivi des acteurs nantais de la coopération décentralisée afin d'entretenir des contacts réguliers avec les associations et personnes impliquées dans les rapports Nord/Sud et d'aider au développement d'initiatives de coopération à partir de Nantes.

Re-calibrer chacun des projets de coopération en cours avec un système de conventions croisées

Après avoir fait le tour de toutes les coopérations décentralisées, je me suis attaché surtout à faire renégocier toutes les conventions en partant des principes que :

- il est plus sain qu'elles relient les collectivités entre elles,
- il faut que les conventions cadre entre collectivités soient renforcées par des contacts croisés entre associations et si possible des institutions, dont systématiquement les Universités,
- il est primordial de s'appuyer sur les axes forts d'EELV (transports à Agadir, diversité biologique dans la ville à Recife..)

Concernant les subventions aux associations, nous avons mis en place des financements par appels à projet, ce qui rend plus lisibles les axes désirés et surtout les critères d'attribution. Nous avons par ailleurs obtenu un élargissement des appels à projets, avec la mise en place d'une ligne budgétaire de 100 000 euros pour les projets de co-développement.

Mes objectifs pour la deuxième moitié de mandat



1/ Jalonner le mandat par la réunion de toutes les associations de coopération décentralisée dans le cadre de Nantes, Capitale Verte.

2/ Essaimer à Nantes les pratiques de Recife en matière de démocratie participative budgétaire (sur un quartier à titre expérimental).

3/ Faire passer le budget de la coopération décentralisée à 0,50 % du budget de Nantes en 2014.

Nos élus sur le terrain...



Du 5 au 6 octobre derniers, Raphaël Romi, a conduit une mission à Agadir dont l'objectif principal était de procéder à la signature officielle de l'accord-cadre avec la mairie d'Agadir.

Au-delà du renforcement des relations institutionnelles entre les deux villes partenaires, notamment en matière de transports, cet accord-cadre, voté au conseil municipal nantais du 1er juillet 2011, vise à développer et consolider la politique socioculturelle des deux collectivités. Lors de cette mission, plusieurs pistes d'actions ont alors été étudiées : appui à l'élaboration et à la formalisation de la politique, poursuite des échanges d'expériences entre bibliothèques et musées, réflexion sur la mise en place d'un système d'information et de suivi des échanges artistiques entre les deux populations, actions de formation, ...

Un des axes privilégiés de cette coopération consiste à encourager les échanges entre maisons de quartier et associations, afin de favoriser la coordination des projets et des acteurs intervenant dans ce secteur. Cette dynamique inter-associative constitue pour Raphaël Romi un des éléments moteurs de la future convention de partenariat. L'élue écologiste insiste également sur l'implication des universités, véritables partenaires pour la réalisation de ces programmes de coopération. Ainsi une réunion avec le président de l'Université d'Agadir a permis d'élaborer une stratégie de travail en commun, en particulier dans le domaine des énergies renouvelables.

« Nous devons réfléchir sur les moyens spécifiques à mettre en place pour inciter les échanges entre nos villes partenaires. La coopération associative comme la collaboration universitaire en font partie et doivent être soutenues » souligne Raphaël Romi.

Catherine CHOQUET

Adjointe aux personnes handicapées et à la petite enfance

Elue du quartier Chantenay / Bellevue / Sainte-Anne

Ma délégation aux personnes handicapées ... :

Créée en 1989 par Jean-Marc Ayrault, j'en ai pris la responsabilité en 2001 lors de mon premier mandat. L'objectif est de favoriser l'intégration des personnes handicapées dans la cité, en leur facilitant l'accès aux différents services publics et en changeant le regard porté sur le handicap. L'enjeu principal consiste donc à faciliter la vie quotidienne des personnes en situation de handicap, tout au long d'une journée, tout au long d'une vie. D'autant que ce qui est fait pour elles profite à tout le monde.

Construire AVEC les gens

Le principe est simple : les personnes handicapées sont des citoyens à part entière. D'où une réflexion également simple : on construit la ville avec elles.

Nantes, 1^{ère} ville de France pour l'accessibilité en 2010 et 2011 ! Ce fait marquant est le résultat du travail de partenariat mené entre les associations des personnes handicapées, les élus et les services techniques de la ville et de Nantes Métropole. Le Conseil nantais des personnes handicapées (CNPH), créé en 2009, est l'illustration concrète de cette co-construction. C'est en faisant avec les premiers concernés et en s'appuyant sur leur expertise d'usagers que se construit une véritable politique publique.

Le second enjeu consiste à ce que toutes les politiques publiques intègrent la réflexion autour du handicap. Ainsi, plus de la moitié des écoles publiques nantaises sont accessibles aux enfants porteurs de handicap. Avec la direction de la petite enfance, de nombreuses actions sont conduites pour conforter l'accueil dans les crèches municipales. Pour favoriser l'accès aux loisirs et à la culture, les directions concernées favorisent la pratique du sport, facilitent l'accès aux sites touristiques, proposent des animations spécifiques, renforcent la médiation... Le CNPH pilote des ateliers thématiques au sein desquels les membres élaborent des préconisations qui sont ensuite prises en compte par les élus et services de la ville. Il s'agit donc bien de renforcer l'intégration et l'autonomie de ces citoyens, en considérant que le handicap est l'affaire de tous.

Du côté de ma délégation aux personnes handicapées... mes objectifs pour la deuxième moitié du mandat

► Rendre accessibles les commerces de proximité.

► Favoriser l'accès au logement.

► Travailler sur l'accueil et l'offre du futur Musée des Beaux-arts.



Du côté de ma délégation à la petite enfance... mes objectifs pour la deuxième moitié du mandat

► Créer des places nouvelles en accueil collectif (plus de 450 places au total sur la durée du mandat).

► Faciliter la reprise d'un emploi des parents par un accueil plus adapté des enfants.

► Améliorer l'accueil des enfants à risque de maltraitance.



Ma délégation à la petite enfance ... :

Cette délégation m'a été proposée par le Maire en 2008. La politique de la petite enfance représente le 4^{ème} budget de la ville avec 2,6 millions d'euros d'investissement et 24,5 millions d'euros de fonctionnement. Ce sont 500 agents de la ville qui travaillent dans les 24 multi-accueils municipaux. 10 400 enfants nantais ont moins de 3 ans. Près de 5 000 places d'accueil existent sur le territoire nantais, réparties approximativement pour moitié en assistantes maternelles et l'autre moitié en accueil collectif, municipal et associatif. La demande première des familles reste l'accueil en crèche municipale.

Augmenter le nombre de places et conforter la qualité de l'offre d'accueil des petits Nantais

2 priorités : lutter contre la pauvreté et la précarité, en favorisant notamment l'insertion professionnelle des femmes et renforcer la cohésion sociale en recherchant des solutions d'accueil adaptées à chaque type de public.

La politique de la petite enfance constitue un secteur clé pour faciliter la vie des familles et sa qualité au quotidien. Nantes est dans le peloton des grandes villes en matière d'accueil de la petite enfance. Il faut poursuivre ces efforts, aussi bien quantitativement (100 places créées depuis 2008 et plus de 300 à venir) que qualitativement : simplification de l'inscription avec la création au 1^{er} octobre 2011 d'un guichet unique, transparence des critères d'admission, amélioration de la qualité de l'accueil... En tant qu'élue écologiste, j'ai impulsé l'introduction du bio dans les repas et l'interdiction des biberons contenant du bisphénol A dans les crèches municipales. Une attention particulière est portée aux enfants malades ou porteurs de handicap : critère absolu d'admission, accompagnement des personnels dans leurs pratiques professionnelles...

L'enjeu est de répondre aux besoins des familles dans leurs différents rythmes de vie, classiques ou plus contraints : travail à temps partiel ou par roulement, horaires atypiques et décalés par exemple, tout en tenant compte de leur situation personnelle : faibles revenus, familles monoparentales, naissance de jumeaux...

Aïcha BASSAL

Adjointe à la santé

Elue du quartier Doulon / Bottière



Conseillère municipale en charge de la santé scolaire et de la santé environnementale depuis mars 2008, je suis devenue Adjointe au Maire en juillet 2010 lors de la démission de Jean-Philippe Magnen de l'exécutif de la Ville de Nantes. Ma délégation s'est alors élargie à l'ensemble de la politique de santé portée jusqu'alors par Catherine Choquet. Pour nous, la santé est un patrimoine qu'il faut préserver et ce depuis le plus jeune âge. C'est pourquoi, en tant qu'élue écologiste, je soutiens la mise en place d'une véritable politique de prévention orientée vers l'éducation à la santé et de promotion de la santé avec un enjeu fort en santé environnementale. Mon objectif est que chaque Nantais puisse avoir les moyens d'être acteur de sa santé. L'éducation et l'environnement, tels sont les deux piliers qui me guident dans la mise en œuvre de cette politique.

Réduire les inégalités sociales et territoriales en matière de santé

Depuis de nombreuses années, la politique de santé publique menée par la Ville de Nantes s'appuie sur un enjeu fort de cohésion sociale et de lutte contre les inégalités de santé. L'atelier santé ville participe et constitue un des éléments de réponse apportés par la Ville pour réduire ces inégalités. En effet, ce dispositif s'organise autour des réseaux locaux de santé répartis dans les quartiers prioritaires pour y déployer des actions de promotion de la santé. Il permet ainsi d'améliorer l'accès à la prévention et aux soins des personnes notamment en situation de précarité.

Promouvoir la santé à l'école

L'objectif que je me donne est de promouvoir la santé des enfants à l'école et de concourir ainsi à leur réussite éducative. Il existe un lien réel entre santé et éducation. La capacité d'un enfant à grandir, à apprendre, à s'épanouir dépend en grande partie de son état de santé. Ainsi des actions de santé sont menées en direction des enfants au sein des écoles, telles que :

- Le dépistage des troubles de santé au travers des bilans de santé.
- L'éducation pour la santé, avec le programme « j'apprends la santé à l'école », qui vise à développer chez l'enfant des compétences nécessaires pour acquérir des connaissances et des comportements favorables à sa santé.
- La protection de l'enfance par le biais de la prévention, du repérage et de l'accompagnement de situations de risque et de maltraitance, en lien avec le conseil général et l'éducation nationale.
- L'intégration des enfants présentant des troubles du handicap ou de santé, comme l'asthme ou les allergies alimentaires qui grâce aux Projets d'Accueil Individualisés leur permettent d'être scolarisés.
- L'accompagnement social des enfants et de leur famille pouvant rencontrer des difficultés dès lors que celles-ci ont une incidence sur la scolarité de l'enfant.

Agir sur les déterminants de santé

La santé ne se réduit pas à la maladie et aux soins, mais prend également en compte les déterminants socio-environnementaux, autrement dit les facteurs qui conditionnent le bien-être et la qualité de vie. C'est pourquoi la politique de santé publique que je mène s'inscrit dans une démarche de prévention ciblée sur ces facteurs, tels que la nutrition (promotion d'une alimentation saine et incitation aux activités physiques), les addictions et les prises de risques (plan alcool pour lutter contre l'hyper alcoolisation des jeunes) ou l'environnement. L'influence de la qualité de l'environnement (air, eau, sol, bruit, pesticides, ondes électromagnétiques, etc.) sur la santé est reconnue et cette prise en compte de la santé environnementale constitue pour moi une priorité. Il s'agit de promouvoir un environnement favorable à la santé et à la qualité de vie des citoyens Nantais.

Mes objectifs pour la deuxième moitié du mandat

- Mettre en œuvre un plan local de santé environnementale.
- Accompagner la création de l'observatoire de la santé des Nantais.
- Animer des réunions d'informations et des débats sur les thèmes de la santé dans les quartiers.
- Mettre en place une charte de téléphonie mobile à l'échelle des 24 communes de Nantes Métropole.
- Investir le réseau français des villes santé de l'Organisation Mondiale de la Santé.



Ronan DANTEC

Adjoint à l'environnement, à l'agenda 21, et au développement durable

Elu du quartier Nantes Erdre

Je suis en charge de la délégation « environnement et développement durable » depuis 2001. Il existait dans les mandats précédents une délégation à l'environnement, pilotée entre 1989 et 2001 par l'élu écologiste, Jean-Claude Demaure.

Etant aujourd'hui sénateur et conformément à mes engagements pris durant la campagne, je démissionne de mon poste d'adjoint au maire, cela sera effectif lors du conseil municipal de décembre prochain. Mon action sera toutefois poursuivie par d'autres élu-e-s écologistes notamment Florence Février.



Une perspective sur 10 ans d'actions en tant qu'élu local

Poursuivre et approfondir les politiques publiques que nous avons conduites depuis 2001, et que nous avons présentées alors, sous l'idée de faire de Nantes et de son agglomération "une capitale européenne du développement durable", c'est l'ambitieux objectif que j'ai continué de me fixer durant mon second mandat.

Après 10 ans au sein de l'équipe dirigée par Jean-Marc Ayrault, nous pouvons être collectivement fiers, élus et militants, de notre bilan, même si nous avons aussi appris que le temps de l'action publique est toujours (trop) lent et long. Des fondations ont été posées, notamment par l'adoption des Agendas 21 (Ville et Communauté Urbaine), et du Plan Climat, qui nous fixe des objectifs concrets et ambitieux de réduction de nos émissions de gaz à effet de serre. Il faut s'inscrire dans la durée, mais aussi aller vite. Depuis 2008, l'aggravation rapide des crises écologiques (réchauffement illustré par la fonte rapide et inattendue du Pôle Nord, crise alimentaire mondiale,...) nous forcent à répondre localement à la hauteur de ces enjeux incontournables, mais aussi à initier des actions communes des collectivités aux échelles nationales et européennes.

Mes actions concrètes depuis 2008 à la ville de Nantes

Les actions que j'ai menées depuis le début de ce mandat sont dans la continuité de celles que j'ai développées lors du mandat précédent. Ces actions découlent de l'Agenda 21 de la ville de Nantes, adopté en 2004 après deux années de négociations.

Cet Agenda 21 s'est structuré autour de trois axes d'action :

- **respecter les grands équilibres écologiques** (lutte contre l'effet de serre, protection des ressources en eau, respect de la biodiversité),
- **construire la ville de demain** (densifier la ville, plan urbain vert, ville-santé)
- **favoriser le « vivre-ensemble »** (renforcer la solidarité internationale, la diversité culturelle).

Cela s'est traduit concrètement par : le lancement des écoquartiers (île de Nantes, Bottière Chênaie, Saint-Joseph de Porterie...), le classement en zone Natura 2000 de la Petite Amazonie, la réduction massive des produits phyto-sanitaires dans les pratiques de jardinage de la ville, des campagnes de sensibilisation aux éco-gestes, le développement des jardins familiaux, le soutien à la délégation « diagnostic énergie et bâtiments existants » confiée à Pascale Chiron, la définition d'une trame de cheminements doux à l'échelle du quartier de Saint-Joseph de Porterie, l'organisation de conférences thématiques « développement durable ».

Mes objectifs pour la deuxième moitié de mandat en tant que conseiller municipal

► Animation du Conseil Nantais de la biodiversité et de la nature en ville.

► Création du parcours nantais de la biodiversité, du parc des Oblates à Chantenay à la prairie de Mauves, en passant par le Jardin des Plantes et le parc du Grand Bottereau.

Les objectifs de ma délégation qui seront suivis par mes collègues élus

► Poursuite des actions définies dans le plan d'actions développement durable 2009-2014 de la ville de Nantes : définir et mettre en œuvre une stratégie d'éducation au développement durable (écoles, réussite éducative, Ecopôle.); favoriser le compostage en développant le tri des déchets

organiques dans les équipements, notamment scolaires; étudier la faisabilité des actions visant à favoriser les pratiques éco-responsables chez les commerçants.

► Accompagnement de la densification de la ville en conservant les objectifs du premier mandat :

- Assurer que chaque Nantais soit à moins de 500 mètres d'un espace vert.

- Mise en œuvre effective de la trame de cheminement doux annexée au plan local d'urbanisme.

- Renforcement du dialogue citoyen pour marier densité urbaine et qualité de vie.

Les élu-e-s Europe Ecologie-Les Verts à la ville de Nantes vous invitent à débattre et échanger sur leurs actions et perspective :

Jeudi 24 novembre, à partir de 20 heures

Maison des Syndicats - bd de la Prairie aux Ducs - Nantes

